

NOTICE OF PUBLIC MEETING AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

PLANNING
ADVISORY
COMMITTEE

COMITÉ
CONSULTATIF
EN MATIÈRE D'URBANISME

BATHURST PLANNING ADVISORY COMMITTEE

Tuesday, November 25th, 2025, at 5:15 PM
Council Chambers, City Hall
150 St-George Street

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the Planning Advisory Committee will be considering the following applications at its next regular meeting:

1300-1400 Furlotte Crescent: An application has been submitted by Mrs. Lilian Drapeau to the Planning Department of the City of Bathurst regarding the Subject Property described as portions of PID 20517694 and 20239885, located at 1300-1400 Furlotte Crescent in the City of Bathurst.

The goal of the application is to allow the construction of a 60 beds adult residential facility - level 2 (special care home).

The proposed use being regulated by the Family Services Act, it falls within the category of uses allowed for a residential care facility or group home as per the zoning by-law.

A special care home (group home) being a conditional use in the R3-1 zone, it requires the approval of the Planning Advisory Committee.

1180, St Peter Avenue: 515047 N.B. LTD. has made an application to redevelop the property located at 1180 St-Peter Avenue.

The proposed development is for the construction of 8 residential units. The property in question is zoned Highway Commercial (HC).

The applicants propose to build the new building 2.74 metres +/- from the rear lot lines.

The City Zoning By-Law section 4.2.3 :

D. Yards for a main building or structure

- (1) Subject to section 3.13, no main building or main structure may be placed, erected, or altered in such a way as to be located, in whole or in part, less than:



COMITÉ CONSULTATIF EN MATIÈRE D'URBANISME

Le mardi 25 novembre 2025 à 17 h 15
Salle du conseil, hôtel de ville
150, rue St-George

UN AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que lors de sa prochaine réunion ordinaire, le comité consultatif en matière d'urbanisme étudiera les demandes suivantes :

1300-1400 Croissant Furlotte: Une demande a été soumise par Mme. Lilian Drapeau, au service de l'urbanisme de la City of Bathurst concernant la propriété décrite comme étant des portions des NID 20517694 et 20239885, situées au 1300-1400 croissant Furlotte dans la City of Bathurst.

L'objet de cette demande est de permettre la construction d'un établissement résidentiel pour adultes de 60 lits - niveau 2 (foyer de soins spéciaux).

L'usage proposé étant réglementé par la Loi sur les services à la famille, il s'inscrit dans la catégorie des usages autorisés pour un établissement de soins pour bénéficiaires internes ou un foyer de groupe d'après l'arrêté de zonage.

Un foyer de soins spéciaux (foyer de groupe) étant un usage conditionnel dans la zone R3-1, il requière l'approbation du Comité Consultatif en Matière d'Urbanisme.

1180, avenue St. Peter : 515047 N.B. LTD. a déposé une demande visant à réaménager la propriété située au 1180, avenue St-Peter.

Le projet proposé concerne la construction de 8 unités résidentielles. La propriété en question est zonée Highway Commercial (HC).

Le demandeur propose de construire le nouveau bâtiment à 2.74 mètres +/- des limites arrière du terrain.

L'article 4.2.3 du règlement municipal sur le zonage stipule :

D. Cours attenantes aux bâtiments ou constructions

- (1) Sous réserve du sous-article 3.13 aucun bâtiment principal ou construction principale ne peut être implanté, édifié ou modifié de manière à être situé, en tout ou en partie, à moins de :

- (f) 6.0 metres from any rear lot line in the case of a fourplex, row-house or apartment building containing one or two storeys,

Creating a variance of 3.35 metres +/- for rear lot line setback. One of the parking spaces will be located .9 meter +/- from the main building.

The City Zoning By-Law section 3.20.6 (2) (b) state that :

Where a parking lot, manoeuvring area, or driveway serves an apartment building or any other multiple family use, no parking space, manoeuvring area and/or driveway shall be located within a front, side or rear yard closer to any wall of a principal building than 2100 millimetres.

Creating a variance of 1.2 meters +/- for rear lot line setback.

Anyone wishing to make a presentation before the Committee regarding these applications is invited to inform the Department of Planning and Development **before 4:00 pm, Friday, November 21st, 2025, by calling 548-0584.** The Planning Advisory Committee will meet at 5:15 pm, Tuesday, November 25, 2025, to consider written objections to the proposed land use. Anyone wishing to address the Committee on the written objections may do so at that time.

Nahyssa Rose Rabé Harou
Junior Urban Planner
City of Bathurst
150 St-George Street
Bathurst, NB E2A 1B5
(506) 548-0584

NahyssaRose.RabeHarou@bathurst.ca

- (f) 6,0 mètres de toute limite arrière du lot dans le cas d'un quadruplex, d'une habitation en rangée et d'un immeuble d'habitation contenant un ou deux étages,
Créant un écart d'environ 3.35 mètres pour les reculs associés à la ligne de lot arrière
L'une des places de stationnement sera située à environ .9 mètres du bâtiment principal.
L'article 3.20.6 (2) (b) du règlement municipal sur le zonage stipule :
Dans le cas d'un parc de stationnement, d'une aire de manœuvre ou d'une voie d'accès pour autos desservant un immeuble d'habitation ou toute autre habitation multifamiliale, aucun emplacement de stationnement, aire de manœuvre ni voie d'accès pour autos ne peut être aménagé dans une cour avant, latérale ou arrière à moins de 2100 millimètres d'un mur d'un bâtiment principal.
Créant une variance de 1,2 mètre +/- pour la marge de recul arrière du terrain.

Toute personne souhaitant faire des représentations auprès du comité au sujet de ces demandes est invitée à en informer le Service d'urbanisme **avant 16 h, le vendredi 21 novembre, 2025 en appelant 548-0584.** Le comité consultatif en matière d'urbanisme se réunira le mardi 25 novembre 2025 à 17 h 15 pour prendre connaissance des objections écrites. Toute personne désirant s'adresser au comité au sujet desdites objections pourra le faire à ce moment.

Nahyssa Rose Rabé Harou
Urbaniste Junior
Ville de Bathurst
150, rue St George
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1B5
(506) 548-0584

NahyssaRose.RabeHarou@bathurst.ca